

---

# L'école et la citoyenneté

---

Mohamed Charfi

Dans un processus de démocratisation, l'éducation est considérée, avec la culture, comme un élément fondamental pour construire une nouvelle conscience de la citoyenneté et de la modernité. Dans le contexte tunisien actuel, l'éducation constitue un enjeu politique entre les démocrates et les islamistes, ces derniers ayant toujours voulu l'investir pour en faire le terreau de leur audience. La responsabilité de ce ministère clé a été confiée à Mohamed Charfi, président d'honneur de la Ligue des droits de l'Homme, que ses adversaires islamistes, qui ne s'y trompent pas, appellent "*le tarrisseur des sources*".

— *Quelles sont selon vous les finalités d'un processus de démocratisation dans un pays comme la Tunisie, où la population est très jeune, le taux d'analphabétisme élevé et l'économie en difficulté ? Pensez-vous qu'on puisse parler de domaines prioritaires dans l'introduction de la pratique démocratique ?*

Taux d'analphabétisme élevé, dites-vous ? C'est en tout cas le moins élevé par rapport aux pays en voie de développement, aux pays arabes en particulier. Nous n'en sommes pas contents. La Tunisie continue à œuvrer pour en venir à bout. Elle a institué l'enseignement de base obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. Elle multiplie les filières d'éducation des jeunes. Nous croyons au savoir et nous faisons de notre mieux pour qu'il soit bien partagé par tous les Tunisiens.

Economie en difficulté ? Plutôt en voie de dépasser ses difficultés. Conjoncturelles et structurelles. On a eu les vagues de sauterelles ; on a eu la sécheresse... puis les inondations ; on a eu la sédition intégriste. On a eu aussi à subir les retombées de la crise du Golfe. C'est trop en l'espace de 4 ans, n'est-ce pas ? Pourtant la Tunisie est là, saine et

sauve. Il n'y a eu ni famine, ni rupture de nos engagements internationaux.

Ce n'est pas dire que tout est pour le mieux chez nous. Au contraire, nous avons beaucoup à faire ; nous avons aussi beaucoup de chances pour y parvenir. Surtout un capital humain énorme. Les deux tiers de notre population ont moins de 30 ans. C'est certainement une lourde charge ; mais c'est aussi un investissement de taille, un grand espoir réel. L'essentiel est de savoir le gérer. Un vaste programme de restructuration de l'économie nationale est en chantier. Cela exige la mobilisation effective de tous les Tunisiens. Voilà pourquoi la démocratie, mobilisatrice, est prioritaire. Le développement se fait par la démocratie. Il se fait en même temps pour la démocratie. Car dans un pays incapable de vaincre l'ignorance, la pauvreté et la maladie, les valeurs démocratiques : liberté, droits de l'homme, vie civique... encourent le risque de demeurer des mots creux. Et c'est grave ! Voilà pourquoi en un autre sens le développement est prioritaire. En tout cas, le travail humain n'est vraiment créateur que lorsqu'il est libre. De même, on ne vise jamais haut lorsqu'on se trouve condamné à vivre bas. Je crois que c'est Victor Hugo qui l'a dit. Il a pleinement raison.

*— Il y a quatre ans, l'Etat tunisien déclarait sa volonté d'enclencher un mouvement structuré de démocratisation de la vie publique en Tunisie. Peut-on aujourd'hui faire le point sur ce qui a changé, depuis, par rapport aux objectifs déclarés, en faveur d'une participation des Tunisiens aux décisions concernant la vie de leur cité ?*

La Tunisie n'est plus ce qu'elle était depuis le 7 novembre. Ni au niveau des faits quotidiens, ni au niveau des principes directeurs de la vie politique. La déclaration du 7 novembre a irrévocablement engagé le peuple tunisien sur la voie démocratique ; elle lui a solennellement reconnu sa maturité. Une manière d'ériger sa volonté libérée en instance politique majeure, décisive. C'est en soi important.

Mais ce n'est pas tout. Car pour que le véritable processus de démocratisation soit réellement enclenché, il a fallu agir sur le négatif, supprimer les obstacles qui ont longtemps entravé la marche du pays vers la démocratie. Le nouveau régime n'a pas hésité : suppression de la présidence à vie, des juridictions d'exception, réglementation de la garde à vue, de la détention préventive... surtout, une nette affirmation des droits de l'homme. Il s'agissait d'abord de moraliser la vie socio-politique dans le pays.

Parallèlement à ces mesures, il y a eu l'instauration du pluralisme politique, aides diverses aux partis légalement constitués, surtout développement de la vie associative. A peu près ce qu'il faut pour que se constitue une société civile à même de prendre en charge le passage à la démocratie. Le reste, c'est l'affaire du Tunisien, son statut de citoyen

étant définitivement reconnu. Le Pacte national est la preuve de la maturité de la classe politique tunisienne. A lui seul, il montre que le Tunisien sait être à la hauteur de ses responsabilités historiques. Tant par son contenu, son esprit que par la méthode de son élaboration.

C'est aussi désormais un fait tangible que le Tunisien participe aujourd'hui aux décisions concernant la vie de sa cité. Le débat continu entre le gouvernement et l'opposition en est la preuve. La participation effective des partis politiques, des organisations nationales, professionnelles, sociales, humanitaires, à l'élaboration du VIIème plan de développement est une autre. La réforme de l'enseignement, une des pièces maîtresses de l'œuvre de l'ère nouvelle a suscité le débat le plus vif que nous ayons jamais connu. Tout le monde était appelé à y prendre part, tout le monde y a collaboré : les enseignants, les syndicats, les partis politiques, les organisations nationales. Des personnalités reconnues pour leurs compétences aussi. Personne n'a été exclu. Rares sont ceux qui ne se sont pas mis à l'œuvre. Ça a fait vibrer tout le pays. Nous nous en réjouissons, nous continuerons. Beaucoup est encore à faire.

— *Quelles résistances et quelles difficultés avez-vous identifiées au cours des quatre premières années de cette expérience ?*

D'abord qu'il ne s'agit pas d'expérience, mais de choix. Un choix définitif. Du reste, on le sait, la démocratie, ça s'apprend. De l'autre côté de chez nous, sur la rive nord de la Méditerranée, on y a mis plus de deux siècles. Un long processus de maturation, une longue marche.

C'est que l'accès à la démocratie est un fait social total comme dirait le sociologue. Un changement d'attitudes, de comportements, d'esprit. C'est une mutation culturelle. Nos voisins là-bas ont oublié, et tant mieux pour eux, les expériences douloureuses et les mutations profondes qu'ils ont dû subir pour que chez eux triomphent les valeurs démocratiques, soit la liberté de pensée, élément fondamental de la démocratie. L'Occident l'a payé cher. L'Italie a brûlé Bruno pour avoir affirmé l'infini du monde, elle a condamné Galilée au silence pour avoir été gagné à l'héliocentrisme copernicien. La France, celle de Louis XIV, a interdit Descartes sur tout son territoire. Haley n'a pas été heureux chez lui, en Angleterre... Aujourd'hui, Descartes est le symbole de l'âme française. Galilée est le symbole de la pensée libre... Quelle leçon générale en tirer ? Très probablement celle-ci : les mutations culturelles sont toujours douloureuses comme s'il y avait un seuil au-delà duquel, ou à partir duquel, se produit en nous le sentiment qu'un monde qui nous est familier prend fin, un autre qui nous est inconnu, point, émerge. On a peut-être alors peur. On cherche donc à s'en tenir au déjà connu et on réagit plus ou moins à la nouveauté naissante. Telle est à mon avis la résistance fondamentale. Tout est là :

comment assurer le passage vers le nouveau mode de vie sociale, en faisant, autant que faire se peut, l'économie de sacrifices inutiles ? C'est à partir de là que l'on pourrait comprendre la lenteur du processus démocratique, la spécificité de ses voies.

Sur ce chemin, la Tunisie a beaucoup de chances de réussir. D'abord, une longue tradition de lutte pour la modernité. Plus de 150 ans de travail sérieux dans ce sens. Cela a commencé par l'abolition de l'esclavage vers les années quarante du siècle dernier et s'est affermi par le Pacte Fondamental de 1857, l'une des rares, sinon l'unique déclaration de droits que le monde arabo-musulman ait connue à ce jour. Le collège Sadiki, fondé à la même époque, prenant la relève de l'Ecole militaire du Bardo fondée en 1838, a toujours symbolisé la volonté du Tunisien d'être de son temps. La promulgation, dès les premiers jours de l'indépendance, du code du statut personnel, encore unique en son genre dans le monde arabo-musulman, a libéré la femme de tout ce qui entravait sa participation effective à la vie communautaire. L'ère nouvelle, celle du 7 novembre, est l'héritière de tous les acquis de ce vaste mouvement de libération généralisée. Autant d'atouts pour réussir la passage à la démocratie, surtout à un moment où, à l'échelle planétaire, tout s'accélère ; à un moment où les frontières entre sociétés et cultures tendent à devenir de plus en plus symboliques, où grâce aux progrès techniques et scientifiques, les hommes deviennent de plus en plus ouverts... Dans ce "small village" qu'est devenu notre monde, il ne peut y avoir que des retardataires, jamais des isolés. Il n'y a pas de place pour un temps hors du temps.

— *Quels sont vos retardataires ?*

Les intégristes. Des retardataires redoutables. Dieu a promis à ses fidèles un seul paradis, eux en promettent deux à leurs imitateurs. L'islamisme, un ensemble de contresens commis sur l'Islam, est l'idéologie de l'illusion par excellence. Chez nous, ça a fleuri à un moment de décadence généralisée. Tout le négatif dont j'ai parlé tout à l'heure. La fatigue s'est emparée des appareils de l'Etat, on en a profité pour s'arroger la statut de sauveur. Le populisme de la propagande et la complicité de quelques uns qui étaient au pouvoir aidant, certains y ont cru. L'intégrisme est le produit de tout le négatif de notre marche collective. Comme tel, il ne peut aucunement être le remède. Surtout à un moment, celui que nous vivons, où c'est toute la société civile qui prend son destin en main.

— *Depuis que vous avez la charge du secteur de l'Education et de l'Enseignement supérieur, vous avez entrepris un travail de réforme fondamentale des programmes et des manuels scolaires. Quelles sont les principales orientations de ce plan de réforme et comment le situez-vous*

C'est vital pour la construction d'une société démocratique, solidement démocratique. Apparaît immédiatement le lien entre la réforme de l'Education nationale et le processus de démocratisation. La loi en question a été votée par la chambre des Députés le 24 juillet dernier. Dans son discours du 10 juillet 1989, le Président Ben Ali a déjà exprimé la ferme volonté de transformer le pays en une vaste école au sein de laquelle le Tunisien apprend ce qu'il doit apprendre pour qu'il assure à sa personnalité épanouissement et perfection, à savoir le

l'interaction avec la culture humaine universelle. réaliser l'enrichissement de la culture nationale et en assurer préparer à en suivre l'évolution et à y contribuer d'une manière propre à universelle, technique, théories scientifiques et valeurs humaines et les permettre d'accéder directement aux productions de la pensée les élèves maîtrisent une langue étrangère au moins de façon à leur d'ouverture, la même loi exige du système éducatif de faire en sorte que Par fidélité à la vocation humaniste de la Tunisie, à sa tradition la race ou la religion. C'est, en soi, fondamental, n'est-ce pas ?

discrimination, ni de ségrégation fondées sur le sexe, l'origine sociale, doit les préparer à une vie qui ne laisse place à aucune forme de générations dans la fidélité à la Tunisie et la loyauté à son égard. Elle civilisation humaine universelle. Il est de son devoir d'élever les jeunes arabe et islamique, et s'attache à la modernité et à la sentiment de l'appartenance à la civilisation nationale, maghrébine, de l'identité nationale tunisienne, se développent le sens civique et le apprendre afin que chez eux se consolide et se développe la conscience tunisienne est désormais appelée à offrir aux jeunes ce qu'ils doivent L'article premier, article préambulaire, en dit l'essentiel. L'école

jour. tous les niveaux, une nouvelle loi relative au système éducatif a vu le système éducatif. Au bout de deux ans de débats et de consultations à partir de là, ont été définies les orientations et les objectifs de notre constitution du pays, le Pacte national, la Déclaration du 7 novembre. A régularités ayant mérité les suffrages de tous les Tunisiens : la Cette réforme a été dirigée, dès le début, selon des références et l'essentiel aura été accompli.

système éducatif a déjà commencé à remonter la pente. Encore un effort universitaires, avec autant de foi que de patience. A coup sûr, notre indirectement, y a participé. Les enseignants en premier lieu, surtout les Un vaste chantier a été ouvert. Tout le monde, directement ou préscolaire jusqu'aux termes des études universitaires. Je m'y suis mis. L'enseignement doit être à la fois radicale, intégrale et continue, secteur de l'éducation, sa décision avait déjà été prise : la réforme de

sens de la dignité et de la liberté, le respect de la personne humaine.

Mais la démocratie, je l'ai dit, c'est aussi le développement. Encore une fois, l'école y est pleinement engagée, nécessairement. Car pour l'essentiel, la Tunisie vaut par ses ressources humaines beaucoup plus que par ses ressources naturelles. Cultiver l'intelligence, œuvrer à son épanouissement, la libérer de ce qui entraverait sa puissance imaginative, créatrice, est donc chose fondamentale pour le développement du pays.

Aussi la loi relative au système éducatif stipule que l'école est appelée à préparer les jeunes à affronter l'avenir en les exerçant, dans les divers cycles de l'enseignement, à l'auto-formation, afin qu'ils puissent à la sortie du système éducatif, suivre les mutations rapides que connaît l'époque moderne et y contribuer positivement. De même, elle doit faire de telle sorte que le Tunisien aime le travail. Faire assumer à l'activité éducative son rôle dans la marche globale du pays par la formation des aptitudes et compétences capables d'assurer le devoir de développement intégral que cette marche nécessite.

Des vertus et des aptitudes, voilà en bref ce qu'on attend aujourd'hui de l'école. Les unes et les autres sont nécessaires à l'épanouissement de l'homme et au développement du pays. Progrès moral et progrès matériel vont ensemble. Nous n'avons pas d'autres choix si nous voulons assurer développement et invulnérabilité. Notre jeunesse doit être préparée pour adhérer aux combats de la pensée universelle contemporaine. L'école est donc au cœur de nos projets. Au centre du projet démocratique, au centre de l'œuvre de développement.

*— Quelques mesures avaient été prises au début des années quatre vingt, déjà, dans le sens d'une libéralisation de l'activité politique, notamment la restauration du multipartisme et la diversification de la presse. Plus de dix ans plus tard, les partis de l'opposition aussi bien que les médias, partenaires incontournables dans l'évolution du processus de démocratisation, demeurent cantonnés dans un rôle mineur. Comment expliquez-vous cet état de fait ?*

Des différences importantes à ne pas négliger : différences entre le personnel et l'institutionnel, entre ce qui relève presque de l'humeur et ce qui tient à une volonté politique résolue. Dans le premier cas, le pluralisme politique connaît déjà ses limites. Conscient de sa fragilité, il attend. Il va jusqu'à exercer une auto-censure qu'il considère, à juste raison peut-être, comme condition vitale. Dans le second cas, le pluralisme est réel. Aucun des leaders de l'opposition ne vit aujourd'hui avec la peur de voir un jour son parti suspendu. La machine, maintenant, est bien huilée et ça tourne. Le reste viendra avec le temps. Je le vois déjà arriver.

Un constat d'abord : en Tunisie, nous comptons près de 120

périodiques dont 7 quotidiens. Les partis politiques ainsi que les organisations nationales ont leurs propres organes de presse. En outre, quelque 500 périodiques étrangers sont régulièrement diffusés. Cet essor qu'a connu le secteur de la presse a été rendu possible grâce aux mesures prises en faveur des journalistes (amélioration des conditions morales et matérielles), aux subventions accordées à la presse d'opinion et à la presse régionale, à l'amendement du code de la presse, en 1988... D'ailleurs le chef de l'Etat a annoncé le 31 décembre dernier la disposition du gouvernement à réviser ce code en vue de l'adapter aux nouvelles exigences de l'étape actuelle. Une commission a été formée à cet effet. Elle est composée des représentants des différentes parties concernées dont l'association des journalistes tunisiens. Elle présentera bientôt des propositions au gouvernement. Une nouvelle impulsion est donc déjà donnée à ce secteur.

Quant à dire que les partis politiques et les médias demeurent cantonnés dans un rôle mineur, je trouve le constat un peu sévère. C'est plutôt la lenteur des débuts. Entre le gouvernement et les partis politiques, le dialogue n'a jamais cessé. Leur participation effective à la vie de la nation est un fait indéniable. Nous en voulons plus. Là, on est d'accord, d'ailleurs tous les Tunisiens doivent encore fournir un effort s'ils veulent la démocratie.

*— Si vous deviez construire un système démocratique tunisien, c'est à dire adapté à la configuration de la société tunisienne, quelles seraient les caractéristiques essentielles spécifiques à la Tunisie que vous prendriez principalement en considération ?*

Les formes extérieures de la démocratie sont certes multiples, mais le principe en est unique : la liberté. Les manières de l'exercer sont différentes, mais sa référence est une : la volonté générale. Tout le reste est conjoncturel, secondaire. Tunisienne ou autre, une démocratie est une démocratie. En tant que telle, la spécificité ne pose jamais des problèmes de fond. Faute de quoi, elle devient alibi, une manière de dire oui par la tête, non par le cœur. Toute une littérature se rapportant à la "différence", au "spécifique" doit être repensée.

On a beaucoup parlé du complexe de l'ex-colonisé, mais on a rarement analysé celui de l'ex-colonisateur. Aujourd'hui, à l'époque de la dépossession du monde, on passe d'une politique d'assimilation à soi à une attitude de distanciation. Comme pour mieux se repentir. L'intention est bonne, juste, car un pays qui a repris sa liberté, reconquis son autonomie, on ne peut que lui reconnaître le droit d'être ce qu'il veut être, entre autre être différent du "moi colonial".

On le voit, "le droit à la différence", dans ce contexte précis, est l'affirmation d'une distance plus que la reconnaissance d'un droit. Une manière de se rapporter négativement à l'autre. De se cloisonner, de se

fermer à lui. On s'évertue alors à mettre en exergue les différences. De part et d'autre d'ailleurs, le risque d'asphyxie est réel.

C'est pourquoi, l'ex-colonisé, au nom du spécifique, de "l'authentique", cherche à s'extraire au jeu démocratique en lui opposant un je ne sais quoi qui aurait le privilège d'être de chez lui. Non "un produit importé". La démocratie passe alors pour une "hérésie". Un produit colonial propagé par des marginaux occidentalisés! La chanson est connue...

Les deux sont donc d'accord pour dire non à la démocratie chez nous. Bien que raisons ou motivations soient différentes, extérieurement au moins. Un trop gros luxe pour les uns, une "hérésie aliénante" pour les autres.

On comprend alors pourquoi certains Occidentaux, face à une sorte de rancœur contre tout démocrate, une rancœur que manifestent les anti-démocrates de chez nous, en sont venus à se demander si l'on n'était pas condamnés à demeurer étrangers à la démocratie.

D'autres, plus nuancés, plus lucides, en sont venus à se demander si l'on n'est pas capables d'une forme spécifique de démocratie. Faute de mieux, je dirai oui! Mais je situerais cette spécificité aux niveaux des voies à la démocratie, au niveau des moyens d'y parvenir, au niveau de l'ordre chronologique des priorités, jamais au niveau des principes fondateurs de la démocratie : la liberté, la volonté populaire, les droits de l'homme, l'égalité de l'homme et de la femme...

Quant à nous, Tunisiens, notre longue histoire témoigne que "l'authentiquement tunisien", c'est la fidélité aux valeurs du progrès. En tant que Tunisien, je ne reconnais la différence que lorsqu'elle consolide mon rapport à l'universalité de l'humain, lorsqu'elle élève l'homme en dignité.

*Entretien conduit par  
Anissa Barrak*